



RAS | AIS



impro technologies®
ACCESS CONTROL

IMPRO

05/05/2025

CLUSTER CONTROLLERS

CONTROLEURS CONNECTABLES EN RESEAU

CONTROLEURS 1 PORTE



Cluster Controller avec 1 module Wiegand – Boîtier métallique avec alimentation intégrée

IMP-HCW930



Cluster Controller avec 1 module Antenna (Supporte 2 lecteurs) - TCP/IP + RS485

IMP-HCL910



Cluster Controller avec 1 module Antenna – Boîtier métallique avec alimentation intégrée

IMP-HCL930



Cluster Controller avec 1 module Wiegand (Supporte 2 lecteurs) - TCP/IP + RS485

IMP-HCW910



Access Portal Cluster controller dans un boîte en plastique, connecté par TCP / IP ou RS 485.

IMP-HCM941-0-0-GB

MODULES MEMOIRE



Module lecteur Wiegand (Supporte 2 lecteurs). A utiliser avec le Cluster Controller - boîtier métallique (IPS)

IMP-HMW901



Module lecteur Antenna (Supporte 2 lecteurs). A utiliser avec le Cluster Controller - boîtier plastique

IMP-HML900



Module lecteur Wiegand (Supporte 2 lecteurs). A utiliser avec le Cluster Controller - boîtier plastique

IMP-HMW900



Module avec des entrées et sorties pour le access portal basic/pro. Avec 8 entrées et 8 contacte de relais. Boîtier en plastique.

IMP-HMO900

LECTEURS DE PROXIMITE ET BIOMETRIQUES

LECTEURS WIEGAND



Lecteur d'enregistrement USB 125 KHz + 13.56MhZ. Permet l'enregistrement aisé de badges pour l'admission d'employés ou de visiteurs. Remarque: ce lecteur d'enregistrement USB est livré sans l'interface d'enregistrement software.

IMP-HRN980



Lecteur Wiegand Multi-Discipline, compatible avec contrôleur de portes ImproX iTRT et contrôleur système IXP20/IXP220 ainsi qu'avec les contrôleurs 3rd Party. Supporte 26 ou 44 bit à sélectionner à la mise sous tension. Pas de clavier, avec ronfleur, LED tricolore, boîtier en ABS avec face avant en Inox, IP54, raccordement par vis.

IMP-HRW900



Lecteur Wiegand Multi-Discipline, compatible avec contrôleur de portes ImproX iTRT et contrôleur système IXP20/IXP220 ainsi qu'avec contrôleur 3rd Party. Supporte 26 ou 44 bit à sélectionner à la mise sous tension. Compatible Slim Tags, Omega Tags and HID 125 kHz Tags. Avec ronfleur, LED tricolore, boîtier en ABS avec face avant en Inox, IP65, câble de 1.5m.

IMP-HRW902

LECTEURS + CLAVIER WIEGAND



Lecteur de wiegand avec klavier, multi-discipline. IP20. 26- et 44bit wiegand. Avec Buzzer

IMP-HRK901



Lecteur de wiegand avec klavier. Utilise 125khz. Boîte en metal.

IMP-HRK920



Multi-discipline junction box reader, black, - Dimensions : 12cm x 7.2cm x 1.9cm, - Input voltage 8 - 14 VDC, - Connection type : Wiegand, - Tri-coloured status LED, - Optical tamper protection, - Credential compatibility : Mifare | iClass | HID H1021, H10302 and H10304 | HiTag Impro 125kHz and 13.56MHz slim tag, omega tag, quad transmitter, - Environmental rating : IP20

IMP-HRN900



Lecteur Wiegand Multi-Discipline, compatible avec contrôleur de portes ImproX iTRT et contrôleur système IXP20/IXP220 ainsi qu'avec contrôleur 3rd Party. Supporte 26 ou 44 bit à sélectionner à la mise sous tension. Avec clavier et ronfleur, LED tricolore, boîtier en ABS avec face avant en Inox, IP54, raccordement par vis.

IMP-HRW901

LECTEURS

LECTEURS LONGUE PORTEE UHF



Lecteur de proximité Antenne Micro Mullion, compatible avec contrôleur de portes ImproX iTT et contrôleur système IXP20/IXP220. Pas de clavier ni de ronfleur, couleur charbon, LED bicolore, boîtier ABS, H43 x L59 x P16 mm, 8 mètres de câble, IP66.

IMP-HRL900



Lecteur de proximité Antenne métallique, compatible avec contrôleur de portes ImproX iTT et contrôleur système IXP20/IXP220. Pas de clavier, couleur nickel satiné, avec ronfleur, LED bicolore, boîtier en alliage de zinc moulé, L75 x H72 x P27 mm, IP53.

IMP-HRL902



Lecteur Antenne métallique Improx 125 KHz avec clavier (AMK), raccordement par vis, IP54.

IMP-HRL904



Lecteur de proximité Antenne métallique Improx 125 KHz (AMR), raccordement par vis, IP54.

IMP-HRL903



Lecteur de proximité Antenne Micro, compatible avec contrôleur de portes ImproX iTT et contrôleur système IXP20/IXP220. Pas de clavier, couleur charbon, avec ronfleur, LED bicolore, boîtier ABS, L53 x H87 x P24 mm, IP53.

IMP-HRL901

ACCESSOIRES POUR LECTEURS



Lecteur d'empreintes digitales USB Desktop Impro avec LFD (Live Finger Detection)

IMP-NIT901

CARTES ET TAGS DE PROXIMITE



Carte de proximité 125 KHz, format ISO, imprimable, blanche.

IMP-TOC912



Carte de proximité longue portée 125 KHz, blanc cassé.

IMP-TLR900



Badge de proximité 125 KHz, format porte-clés, couleur grise.

IMP-TKX900



Badge de proximité, format 125khz et Mifare desfire ev1.
Modèle porte-clé

IMP-TKR910



Badge de proximité 125 KHz, format porte-clés rectangulaire,
couleur grise.

IMP-TKR900



Carte de proximité 125 KHz, format ISO, non imprimable,
blanche.

IMP-TOC913



Carte de proximité ISO Mifare + 125 KHz, double technologie,
lecture/écriture avec mémoire 1K, imprimable, couleur
blanche.

IMP-TMC912



Badge de proximité adhésif 125 KHz.

IMP-TOL900

EMETTEURS



Licence Portal Software - Pro

IMP-SLP900

ACCESSOIRES CONTROLE D'ACCES



Boîtier relais déporté sécurisé S-Bus

IMP-HSP900



Récepteur RF 433MHz (OOK/FSK) avec Antenna intégré

IMP-HRR900-0-1-GB



Lecteur Antenne d'enregistrement. A utiliser avec l'interface d'enregistrement ImproX.

IMP-XRR901

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les conditions suivantes sont réputées être admises par les clients lors de la commande même lorsqu'elles sont en contradiction avec leurs conditions d'achat. Ces dernières ne nous engagent que si nous les avons acceptées par écrit.
2. Si la facture, à la demande du donneur d'ordre, est établie au nom d'un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celle-ci et l'exécution des autres engagements résultant des conditions générales de vente.
3. Les offres et listes de prix ont un caractère purement indicatif et ne nous lient en aucun cas. Les prix donnés s'entendent toujours pour des marchandises enlevées en nos magasins. Sauf convention contraire, les marchandises sont transportées aux risques et périls et aux frais de l'acheteur, quel que soit le mode de transport.
4. Les commandes avec un délai de livraison de plus d'un mois ne sont acceptées qu'après confirmation écrite et signée par un membre habilité de notre firme. Notre société ne peut être tenue pour responsable de la non-exécution de la commande reçue en cas de circonstances indépendantes de notre volonté (grève, lock-out, etc,...). Les prix des commandes sont acceptés sous réserve de cas de force majeure, entre autres des hausses de prix qui nous sont imposées par nos propres fournisseurs. Dans ces cas, les commandes seront facturées aux conditions de la liste de prix en vigueur au moment de la date de fourniture, indépendamment du prix auquel elles auraient été confirmées ou quel que puisse être le délai de livraison.
5. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne peuvent en aucun cas conduire à l'annulation du bon de commande ni donner lieu à une indemnité.
6. Toute réclamation concernant les marchandises fournies doit, sous peine de nullité, nous parvenir par écrit dans les trois jours de réception, en se référant au numéro de la note d'envoi. Aucun retour de marchandises ne sera accepté sauf accord préalable par écrit de notre part et pour autant qu'elles nous soient retournées en bon état et dans leur emballage d'origine. Les marchandises reprises seront créditées avec une déduction de 30% sur la valeur facturée.
7. En raison de notre qualité d'intermédiaire, la garantie se rapportant aux marchandises livrées par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant. Cette garantie se limite dans tous les cas à l'échange pur et simple des pièces défectueuses; aucun remboursement, indemnité ou dommage et intérêt ne pourront nous être réclamés, pour quels que motifs que ce soient. Le dépôt d'une plainte ne peut en aucun cas justifier un délai ou une suspension de paiement.
8. En cas de remplacement d'un appareil, pour quelle que raison que ce soit, nous ne pouvons être tenus pour responsable des frais ou dommages occasionnés par l'enlèvement de l'ancien appareil. Nous ne sommes en aucun cas responsables pour les détériorations pouvant survenir aux appareils pendant leur séjour sur les chantiers ou au cours de leur placement par l'installateur.
9. Le client prend livraison de la marchandise devant le chantier ou le domicile.
10. Les factures sont payables au comptant à la livraison sauf si des dérogations écrites ont été conclues au préalable. En cas de livraison, paiement doit être remis au chauffeur du camion amenant la marchandise. En cas d'enlèvement au comptoir, le paiement doit être effectué à la caisse du point de vente.
11. La fourniture incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises livrées. Des factures partielles pourront être réalisées au fur et à mesure de la fourniture des marchandises. Le paiement des factures ne peut jamais être subordonné à la mise en marche ou l'installation des appareils.
12. En cas de retard de paiement injustifié à l'échéance et sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, des intérêts de retard s'élevant à l'intérêt légal de + 2% seront dus. En cas de non-paiement total ou partiel, sans motifs valables, de la dette à l'échéance de la facture, le solde sera, après mise en demeure infructueuse, majoré de 15% avec un minimum de € 50,00 et un maximum de € 1900,00, même dans le cas où des termes et délais seraient accordés.
13. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend immédiatement exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures, quelles que soient les facilités de paiement préalablement accordées.
14. En cas de manquement par l'acheteur de ses obligations, la vente sera résiliée de plein droit sans sommation. Pour cela, notre volonté exprimée par l'envoi d'une lettre recommandée sera suffisante. Lorsque la solvabilité de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle de marchandises, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons appropriées en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous octroie le droit d'annuler l'entièreté ou une partie de la commande.
15. Toute réclamation concernant nos factures doit être portée à notre connaissance par écrit, endéans dix jours après la réception de la facture.
16. Nous conservons la pleine propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement complet. Les risques sont à charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles de la revente.
17. Nous ne nous occupons jamais directement ou indirectement de l'installation des appareils. Nous nous refusons à intervenir dans les contestations relatives aux installations qui pourraient survenir entre consommateurs

TABLE DES MATIERES

CLUSTER CONTROLLERS	2
CONTROLEURS CONNECTABLES EN RESEAU	2
MODULES	3
ACCESSOIRES POUR CONTROLEURS	3
LECTEURS	4
LECTEURS DE PROXIMITE ET BIOMETRIQUES	4
CARTES ET TAGS DE PROXIMITE	6
CARTES ET TAGS DE PROXIMITE	6
SOFTWARE	8
EMETTEURS	8
ACCESSOIRES	9
ACCESSOIRES CONTROLE D'ACCES	9



Brugsesteenweg, 257
B-8500 Kortrijk

T +32 56 36 37 40
F +32 56 36 08 12

ras.contact@rassecurity.com



Rue de Namur, 101
B-6041 Gosselies

T +32 71 85 13 13



Langvoort, 53
B-2430 Laakdal

T +32 14 14 10 61
F +32 14 36 83 70



Doenaertstraat, 26
B-8510 Marke